



Déposé le - 3 MARS 2009

Scanné le - 4 MARS 2009

09-P08-122

Postulat du groupe des Verts : Pour un canton solaire !

Dans une interpellation du 5 mai 2008, l'un des soussignés a demandé au Conseil d'Etat comment il entendait articuler l'aide cantonale en matière de promotion du solaire photovoltaïque avec l'aide fédérale. En substance, le Conseil d'Etat, dans sa réponse du 24 septembre 2008, a indiqué que le programme de subventionnement cantonal a été abandonné, au motif que les dispositions fédérales prévoyant la rétribution à prix coûtant du courant injecté d'origine renouvelable (RPC) sont financièrement beaucoup plus intéressantes. Sans vraiment s'engager, il a toutefois laissé entendre qu'un financement de substitution au niveau cantonal pouvait être envisagé. Pour ceci, un examen des causes de refus des dossiers présentés en vue d'une aide fédérale devait être effectué.

Ces causes sont maintenant connues. Dans un communiqué de presse daté du 2 février 2009, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a annoncé l'arrêt de la rétribution de l'injection de courant vert. En effet, en raison des contingentements pour chaque type d'énergie renouvelable et du plafond global de la RPC fixés dans la loi, le système, à peine entré en vigueur, a d'ores et déjà atteint ses limites. Les demandes déposées depuis le 1er février 2009 doivent être mises sur une liste d'attente, les fonds d'encouragement du courant vert étant épuisés.

Sur la base de ces récents développements, il paraît primordial que le canton se donne les moyens de pallier les faiblesses du système fédéral. Il serait fort regrettable que le solaire photovoltaïque - l'une des sources d'énergies renouvelables les plus prometteuses - ne subisse un coup de frein. En cette période de ralentissement de l'activité économique, il convient de stimuler massivement les investissements dans les secteurs durables. Les investissements publics dans les énergies renouvelables permettent à la fois de stimuler l'activité économique « verte » et d'encourager les investissements privés dans le domaine, et ce au bénéfice des générations futures.

Il ne serait pas responsable d'attendre encore davantage. Le système fédéral a atteint ses limites. Il est désormais possible de connaître le nombre de dossiers refusés par l'OFEN. D'ici à ce qu'une solution soit trouvée au niveau fédéral, plusieurs années peuvent s'écouler.

Au vu de ce qui précède, le groupe des Verts demande au Conseil d'Etat de relancer le programme d'aides financières cantonales pour le solaire photovoltaïque. Ces aides pourraient notamment prendre la forme de subventions à l'investissement. Il est également demandé au Conseil d'Etat d'étudier l'opportunité d'introduire un système de rétribution à prix coûtant du courant vert complémentaire au système fédéral, pour toutes les demandes vaudoises n'aboutissant pas à Berne et remplissant les critères posés par la législation fédérale.

Nous souhaitons développer ce postulat en plénum et demandons le renvoi direct au Conseil d'Etat.

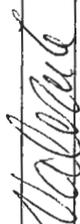
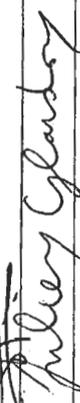
Echichens, le 2 mars 2009

Pour les Verts, Alexis Bailly et Raphaël Mahaim

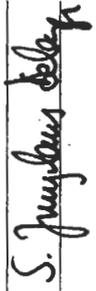
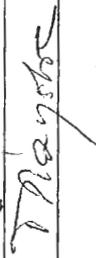
by
BV

Poshlok
Bally Nabaria

Liste des députés signataires – état au 3 mars 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Durussel José
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Duvoisin Ginette
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Epars Olivier 
Aubert Mireille	Cherix François	Fardel Claude-André
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bally Alexis	Christen Jérôme	Feller Olivier
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Ferrari Yves 
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Flora-Guttmann Martine
Bersth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie 	Freymond Cantone Fabienne
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gaille Pierre-André
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gay Vallotton Michèle
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Gfeller Olivier
Borel Bernard	Décaillet Anne	Girardet Lucas 
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Giardon Julien 
Bottlang-Pittet Jaqueline	Delacour André	Glutz Félix
Brélaz François	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Buffat Marc-Olivier	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Michaël	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Calpini Christa	Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dind Claudine 	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 3 mars 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice 	Rochat Nicolas
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Pierre
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine 
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne 
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Jungclaus Delarze Suzanne 	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra 
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël 	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves 	Venezelos Vassilis 
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier 	Reichen Gil	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta 	Renaud Michel	Wyssa Claudine
Melly Serge	Rey-Marion Aliette	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Zwahlen Pierre